

**Mesdames et Messieurs, chers concitoyens, Fougeraisiennes et Fougeraisiens,**

Pascal et moi-même, ainsi que l'ensemble du conseil municipal sommes heureux de vous accueillir aujourd'hui.

Nous sommes particulièrement heureux d'accueillir parmi nous :

\* Mme BILLON Sénatrice, dont le soutien est précieux pour assurer la continuité de notre commune. Merci Annick.

\* Nos anciens maires, Edmond Soulard, Jean-Marie Porcher et Jean-Claude Pétorin, qui, malgré le passage des années, restent toujours présents et profondément soucieux du devenir de notre commune. Merci à vous.

Tout d'abord, permettez-nous de vous adresser nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Que 2025 vous apporte bonheur, prospérité et, surtout, une excellente santé.

En ce début d'année, nous souhaitons aussi rendre hommage à tous ceux qui nous ont quittés en 2024. Leur mémoire reste profondément gravée dans nos cœurs.

Il y a un an, la commune nouvelle de Rives-du-Fougerais voyait le jour. Le temps passe vite et cette première année a été riche en événements. Nous avons traversé des moments difficiles, notamment la disparition de Claude Clerjaud, qui a laissé un grand vide dans notre communauté, et sans qui cette commune nouvelle n'aurait pas vu le jour, ainsi que la démission de Laurent Barreau Maire délégué de Cezais. Nous avons dû nous réorganiser sans un nouveau vote du conseil municipal pour assurer le bon fonctionnement de nos services.

Cela a été possible grâce aux nombreux échanges entre élus.

Cette année a été également un signe de changement parmi les employés municipaux. Nous avons de nouveaux interlocuteurs, au secrétariat et au service technique. Ces changements, bien qu'inévitables, n'ont pas été faciles à accepter pour certains. Mais notre objectif reste de trouver un équilibre pour avancer ensemble et sereinement.

Nous tenons à remercier l'ensemble des élus pour leur engagement et leur disponibilité, ainsi que tous les employés municipaux qui œuvrent chaque jour pour nous tous.

Nous souhaitons également exprimer notre gratitude à toutes les associations qui œuvrent pour dynamiser notre commune. Merci aux comités des fêtes pour le prêt et l'installation du tivoli et du matériel, merci également à l'association « les amis du Théâtre » pour le prêt de la sono.

Nos écoles jouent un rôle essentiel dans la vie locale et, avec la création de la commune nouvelle, nous avons désormais le choix entre école privée et école publique. Nous remercions les directrices et les institutrices pour leur investissement au quotidien auprès de nos enfants.

Un grand merci aux bénévoles de nos trois bibliothèques, lieux incontournables pour petits et grands.

Il est aussi important de souligner le dévouement de nos responsables du transport solidaire.

Nous remercions également les centres de secours de La Caillère-Saint-Hilaire et de Vouvant pour leur efficacité et leur bienveillance lors de leurs interventions. Bravo à eux ! Messieurs DEBORDE et TERRIEN, chefs de centre, sont à votre disposition pour de futurs recrutements, car un manque d'effectifs peut parfois compliquer les interventions.

Merci aussi à la gendarmerie qui est très souvent sollicitée.

Nous avons également une pensée pour nos agriculteurs, qui se battent au quotidien contre des conditions climatiques de plus en plus imprévisibles. Ils font face à des sécheresses, des inondations, des vagues de chaleur et des tempêtes qui compromettent leurs récoltes et leur avenir. En ces temps de crise, il est important de se rappeler que derrière chaque aliment se cache le travail de ceux qui cultivent la terre.

Vous découvrirez tous les moments importants de l'année passée dans notre bulletin communal, qui sera distribué en début de semaine prochaine. Vous y trouverez aussi notre nouveau logo. Nous avons œuvré afin d'améliorer nos supports de communication, qu'il s'agisse de documents papier, de Facebook ou de notre site internet.

Les projets lancés avant la création de notre commune nouvelle se sont poursuivis tout au long de l'année 2024 : les travaux de voirie sur les trois communes, la rénovation du lavoir de Cezais, et l'aménagement de l'espace cinéraire de Saint-Sulpice.

Pour cette nouvelle année, nous avons prévu la réparation du pont de Saint-Sulpice, la réfection de la toiture de plusieurs bâtiments communaux, le lancement des travaux locatifs à Cezais et la création d'un local de stockage au plan d'eau, ainsi que d'autres travaux de voirie. Nous sommes également en pleine réflexion concernant certains bâtiments existants à Thouarsais, réflexion liée au projet de création d'une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM).

Au regard des perspectives annoncées par l'État, nous devons rester particulièrement vigilants concernant les finances de notre commune, ainsi que pour le lancement de nos projets. Nous mettrons tout en œuvre pour rechercher un maximum de financements avant la finalisation de ces différents projets.

Un sujet également très important pour lequel Claude s'est battu : « La Largère ». A ce jour, 2 bâtiments ont été fermés pour raison de sécurité et mise aux normes très conséquentes. Des résidents ont quitté le site pour aller vers d'autres établissements. Des travaux doivent être réalisés courant 2025 pour la mise aux normes des autres bâtiments. Nous tenons à remercier Mr BOUVRON et Mr BEAUFOUR de l'association «Un petit plus » pour leur engagement pour le bien être des résidents. Sachez que nous ferons notre maximum pour le suivi et le maintien de l'établissement.

Nous souhaitons également souligner l'importance du respect mutuel. Au cours de l'année, nous avons eu l'occasion de rencontrer certains d'entre vous pour échanger sur divers sujets. Nous pensons qu'il est essentiel d'être indulgents les uns envers les autres. La critique n'est pas toujours constructive et nous avons tous besoin les uns des autres. Respectons la vie de chacun, car nous ne connaissons pas toujours les défis auxquels les autres sont confrontés.

Pour terminer, nous souhaitons maintenant vous présenter nos employés présents aujourd'hui ainsi que les élus, afin que ceux qui ne les connaissent pas puissent mettre un nom sur un visage.

La prochaine étape de notre service communication sera la création d'un trombinoscope des personnels et des élus qui sera diffusé à chacun d'entre vous.

Pour conclure, Monsieur le Sous-Préfet, Christophe PECATE, nous a informés cette semaine, que nous allons pouvoir procéder à l'élection du maire et des adjoints de notre commune, Rives du Fougerais. En effet, depuis le 1er janvier 2025, les conseils municipaux, même incomplets, sont désormais autorisés à organiser ces élections, et ce, en raison du fait que les prochaines élections municipales se tiendront en 2026.

Il est important de souligner que cette démarche ne remet en aucun cas en question le projet de loi porté par Mme BILLON et ses collaborateurs. Ce projet de loi, sera très utile pour des communes qui se trouveraient dans la même situation que la nôtre.

Nous vous souhaitons de nouveau une excellente année 2025 et vous invitons à partager un verre de l'amitié sous le tivolì à l'entrée de la salle.

Merci à tous pour votre attention !